

# Rapport Financier Semestriel 2024



# SOMMAIRE

<b>A</b>	<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SEMESTRE</b>	<b>3</b>
<b>1</b>	<b>Environnement de l'industrie du raffinage-distribution</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Activités du groupe ESSO S.A.F</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Événements significatifs du premier semestre 2024</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>Perspectives</b>	<b>7</b>
<b>5</b>	<b>Positionnement stratégique et transition énergétique</b>	<b>8</b>
<b>6</b>	<b>Investissements</b>	<b>9</b>
<b>7</b>	<b>Procédures et litiges en cours</b>	<b>9</b>
<b>B</b>	<b>RESULTATS FINANCIERS</b>	<b>11</b>
<b>1</b>	<b>Résultat net</b>	<b>11</b>
<b>2</b>	<b>Résultat global consolidé</b>	<b>12</b>
<b>3</b>	<b>Principaux postes du résultat opérationnel</b>	<b>13</b>
<b>4</b>	<b>Ratio endettement net sur capitaux propres</b>	<b>15</b>
<b>C</b>	<b>COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ESSO S.A.F.</b>	<b>16</b>
<b>D</b>	<b>DÉCLARATION DES DIRIGEANTS</b>	<b>38</b>
<b>E</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE</b>	<b>39</b>

*Le présent rapport financier semestriel a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 2 août 2024 conformément au III de l'article 451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du règlement général de l'AMF.*

## A RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SEMESTRE

### 1 Environnement de l'industrie du raffinage-distribution

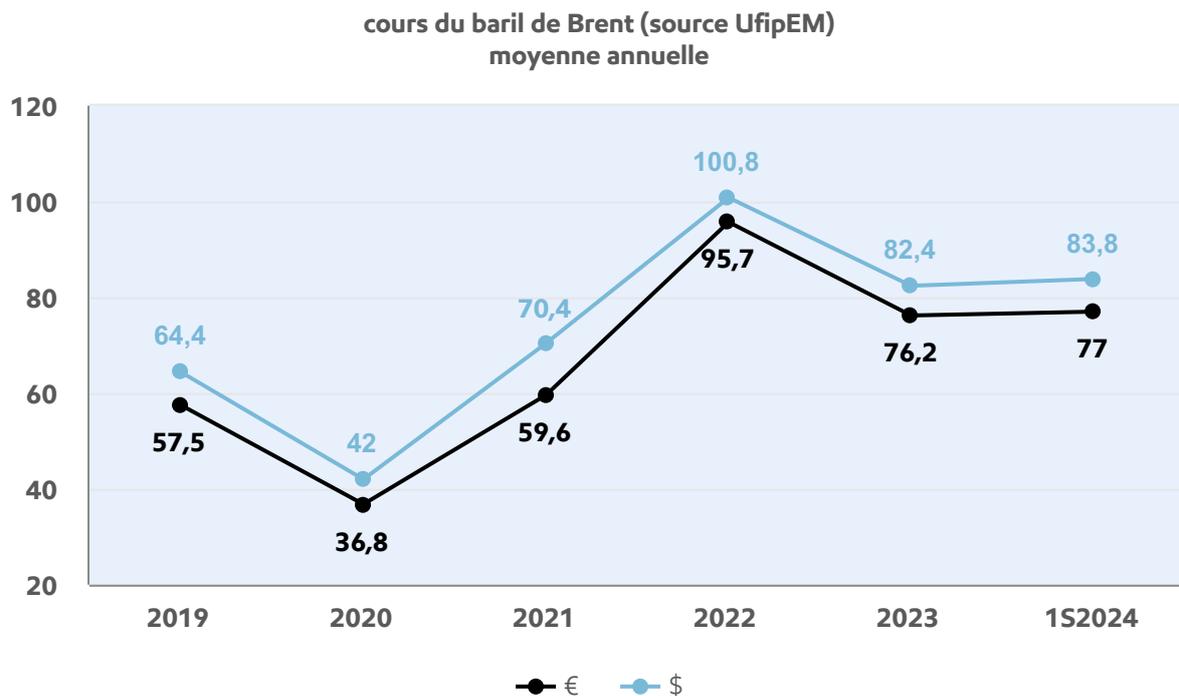
- Légère hausse du prix du pétrole brut

Dans un contexte géopolitique qui reste instable, et qui pèse sur l'activité économique, les cours du pétrole brut ont été orientés en légère hausse durant le premier semestre.

Ainsi, sur le premier semestre 2024, le prix moyen du baril de Brent s'est élevé à 84 \$ en hausse de 6 % par rapport au premier semestre 2023 (80 \$).

La parité euro-dollar s'est établie à 1,08 \$ / € contre 1,08 \$ / € au cours du premier semestre 2023.

Exprimé en euros, le prix moyen du baril de Brent a été de 77 € au premier semestre 2024 en hausse de 4 % par rapport au premier semestre 2023 (74 €).



- Repli des marges de raffinage

La marge brute indicative de raffinage sur Brent<sup>1</sup> publiée par la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires s'est élevée à 59 €/tonne en moyenne au premier semestre 2024 contre une moyenne de 61 €/tonne au premier semestre 2023.

La marge moyenne de l'année 2023 avait été de 71 €/tonne.

<sup>1</sup> L'indicateur de marge de raffinage de la DGEC est un indicateur de marge de raffinage sur coûts énergétiques dont les rendements sur Brent sont représentatifs d'une raffinerie auto-suffisante opérée pour maximiser la production de distillats moyens (<https://www.ecologie.gouv.fr/prix-des-produits-petroliers>). Cet indicateur a vocation à illustrer la tendance de l'environnement économique du raffinage de carburants et combustibles.

Cet indicateur de marge théorique diffère de la marge brute réalisée par le groupe Esso S.A.F. compte tenu de la configuration comme des conditions d'opération et de production propres à chacune de ses raffineries, dans un environnement où les prix du pétrole brut et des produits finis peuvent varier très rapidement.

# A Rapport financier semestriel 2024

## Rapport d'activité du semestre

Les marges observées au cours du premier semestre 2024 s'inscrivent dans la tendance de baissière entamée dès le quatrième trimestre 2023. La mise en place de nouveaux circuits d'approvisionnement après la mise en place des sanctions concernant les importations de pétrole et de produits pétroliers Russes en réponse au conflit Russo-Ukrainien a permis d'atteindre un point d'équilibre qui reste toutefois fragile comme en témoigne le nouveau fléchissement observé au deuxième trimestre 2024.

### Évolution des marges de raffinage années 2023 et 2024 en €/T

Marges brutes de raffinage en euro/tonne publiées par la DGE



- **Hausse des consommations sur le marché français des produits pétroliers**

À fin mai 2024, d'après les dernières statistiques publiées par le Comité Professionnel du Pétrole (CPDP), la consommation de produits pétroliers sur le marché intérieur français était en hausse de 0,9 % par rapport à la même période de l'année 2023.

Sur cette même période, les volumes de supercarburants vendus sur le marché intérieur sont en hausse de 8,3 % tandis que les ventes de gazole routier sont en baisse de 2,5 %. Les ventes de carburéacteurs sont en hausse de 10,4 %. Les ventes lubrifiants sont en baisse de 0,6% alors que les ventes à la pétrochimie sont en hausse de 8,9 %.

En glissement annuel, de juin 2023 à mai 2024, les ventes de produits pétroliers sur le marché intérieur sont en légère baisse de 0,2 %.

## 2 Activités du groupe ESSO S.A.F

- **Quantités de pétrole brut traité en raffineries**

millions de tonnes	1er trimestre	2e trimestre	Total 1er semestre	3e trimestre	4e trimestre	Total année	
Année 2023		3,4	3,7	7,1	4,2	4,0	15,3
Année 2024		2,8	2,6	5,4			

Au niveau des opérations, le premier semestre 2024 a été marqué d'une part par le grand arrêt pour maintenance programmée de la raffinerie de Fos-sur-Mer dont les unités, arrêtées à partir du 20 janvier, ont commencé à redémarrer le 8 mars, et d'autre part par un incendie survenu le 11 mars à la raffinerie de Gravenchon sur une unité de distillation. Le redémarrage des unités de production endommagées par l'incendie s'est déroulé progressivement à partir du 19 mai après deux mois de réparation. Pendant toute la période de travaux, les équipes ont pu maintenir la continuité de l'approvisionnement des clients.

5,4 millions de tonnes de pétrole brut ont été traitées par les deux raffineries du groupe, soit une baisse de 24 % par rapport au premier semestre 2023.

### • Chiffre d'affaires et volumes vendus

	premier semestre 2024		premier semestre 2023		Année 2023	
	milliers m <sup>3</sup>	millions euros	milliers m <sup>3</sup>	millions euros	milliers m <sup>3</sup>	millions euros
Carburants Aviation	583	390	557	363	1 211	830
Supercarburants Automobile	2 514	1 639	2 452	1 589	5 334	3 450
Gazole et Fioul domestique	4 334	3 373	4 399	3 549	9 201	7 604
Fiouls Lourds	425	209	536	236	1 088	510
Gaz de Pétrole Liquéfié	223	58	276	75	535	142
Produits semi-finis	1 805	796	2 037	866	4 160	1 810
<b>Ventes de carburants et combustibles</b>	<b>9 884</b>	<b>6 465</b>	<b>10 257</b>	<b>6 678</b>	<b>21 529</b>	<b>14 346</b>
<b>Ventes Lubrifiants et Spécialités</b>	<b>479</b>	<b>478</b>	<b>564</b>	<b>581</b>	<b>1 152</b>	<b>1 156</b>
<b>Total ventes de produits raffinés hors taxes</b>	<b>10 363</b>	<b>6 943</b>	<b>10 821</b>	<b>7 259</b>	<b>22 681</b>	<b>15 502</b>
Ventes de pétrole brut	2 077	1 065	2 399	1 090	3 594	1 681
<b>Total ventes de produits pétroliers hors taxes</b>	<b>12 440</b>	<b>8 008</b>	<b>13 220</b>	<b>8 349</b>	<b>26 275</b>	<b>17 183</b>
Ventes de services		115		108		257
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		884		859		1 800
<b>Chiffre d'affaires (hors TVA)</b>		<b>9 007</b>		<b>9 316</b>		<b>19 240</b>
dont volumes ventes en France de produits raffinés	8 341		8 054		16 906	

Pour les 6 premiers mois de l'année 2024, les volumes des produits raffinés vendus par le groupe Esso S.A.F. s'élèvent à 10,4 millions de m<sup>3</sup> soit une variation de -4 % par rapport au premier semestre 2023.

Les volumes vendus de produits raffinés en France, tous canaux de ventes confondus, sont en hausse de 4 %.

À fin juin 2024, le chiffre d'affaires (hors TVA) s'élève à 9,0 milliards d'euros, soit une variation de de -3 % par rapport au premier semestre 2023, reflétant la baisse des quantités vendues malgré une compensation partielle due à la hausse des prix des produits pétroliers.

### • Transactions avec les parties liées

Le groupe Esso S.A.F. effectue de façon régulière des opérations avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal de ses activités et de relations habituelles entre sociétés d'un groupe intégré. Ces transactions, comme pour les exercices précédents, se rapportent essentiellement à des opérations courantes d'achat ou de vente de produits pétroliers, de prestations de services partagés ou encore d'avances ou emprunts financiers,

conclues à des conditions normales de marché. Le groupe veille en permanence à ce que l'ensemble de ces transactions soient conclues dans son intérêt et dans le respect des principes de pleine concurrence.

### 3 Événements significatifs du premier semestre 2024

- **Effets stocks**

Les variations de prix du pétrole brut et des produits pétroliers ont un impact sur les résultats et sur la structure du bilan consolidé du groupe Esso S.A.F. par la variation qui résulte de la valeur des stocks évalués selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Le groupe calcule des effets stocks comprenant d'une part l'effet prix sur stock, qui donne l'impact de la variation des cours du pétrole brut et des produits pétroliers sur la valeur de ses stocks, et d'autre part une dotation/reprise de provision pour dépréciation comptable des inventaires.

Pour le premier semestre 2024, les effets stocks sont positifs pour un montant de 118 millions d'euros contre des effets stocks négatifs de 193 millions d'euros au premier semestre 2023. Ces effets stocks positifs ont un impact significatif sur le résultat opérationnel du premier semestre 2024.

Par rapport à la valeur de ses stocks, le groupe Esso S.A.F. a adopté une gestion prudente afin de pouvoir faire face aux fluctuations de la valeur de ses inventaires en fin d'exercice, mettant en réserve lors de l'affectation du résultat de chaque exercice, dans un contexte de volatilité importante des cours du pétrole brut, la partie du résultat d'Esso S.A.F. correspondant à la variation annuelle des effets stocks. Ainsi, un montant de 170 millions d'euros a été prélevé sur cette réserve à fin juin 2024 suite aux effets stocks négatifs constatés au 31 décembre 2023.

- **Projet de cession des activités raffinage et logistique du sud de la France à la société Rhône Énergies**

Le 11 avril 2024, le groupe Esso S.A.F. (Esso) a annoncé avoir débuté un processus d'information et de consultation des instances représentatives du personnel pour la vente de ses activités de raffinage et de logistique dans le sud de la France à la société Rhône Énergies, un consortium composé de Entara LLC et Trafigura Pte Ltd. Ce projet de vente comprend notamment la vente de la raffinerie Esso de Fos-sur-Mer, des dépôts de Toulouse (Fondeyre) et Vilette de Vienne, ainsi que la vente des inventaires sur le site de la raffinerie à la date de transfert.

Dans le cadre de ce projet, 310 salariés de la société Esso Raffinage et de la société Esso S.A.F. travaillant sur les sites concernés seraient transférés dans la nouvelle entité Rhône Énergies conformément à la réglementation en vigueur.

La transaction proposée n'aura pas d'impact sur les autres activités de la société en France et le groupe Esso réaffirme sa volonté de continuer à servir le marché des carburants dans le sud de la France.

Esso S.A.F. a signé le 31 juillet avec la société Rhône Énergies l'accord de vente de ses activités raffinage et logistique du sud de la France. Cette signature fait suite à la finalisation du processus d'information et consultation avec les instances représentatives du personnel

Restant soumis aux formalités et autorisations d'usage pour ce type de transaction, cet accord de vente marque une étape importante dans les processus de cession de la raffinerie Esso de Fos-Sur-Mer, des dépôts de Toulouse (Fondeyre) et de Vilette de Vienne, qui devrait être finalisée d'ici fin 2024.

- **Incendie sur l'unité de distillation atmosphérique à Gravenchon**

Lundi 11 mars 2024, un feu s'est déclaré sur une des deux unités de distillation de la raffinerie de Gravenchon, le plan d'opérations interne a été déclenché afin de mettre les salariés et les riverains en sécurité et le feu a été rapidement maîtrisé. Cinq salariés ont été pris en charge par le service médical du site. Quatre personnes sont rentrées à leur domicile le jour même et sont retournées au travail le lendemain de l'accident. Une personne a dû rester hospitalisée en observation quelques jours.

Les unités arrêtées ont redémarré successivement à partir du 19 mai 2024. Jusqu'à cette date, la raffinerie fonctionnait à environ 50 % de sa capacité de production et pendant toute la période des travaux, l'ensemble des équipes furent mobilisées et ont travaillé sans relâche pour réaliser les réparations nécessaires en sécurité, et pour continuer à approvisionner les clients.

- **Projet de réorganisation des activités du groupe Esso S.A.F.**

La société ExxonMobil Chemical France (EMCF), cliente et fournisseur du groupe Esso S.A.F., a communiqué le 11 avril son projet d'arrêt définitif du vapocraqueur et ses unités aval de l'usine EMCF de Port-Jérôme-sur-Seine en 2024.

Bien que ce projet ne concerne pas les opérations de la raffinerie Esso Gravenchon de Port-Jérôme-sur-Seine., il va nécessiter une adaptation des services mutualisés actuellement fournis par le groupe Esso S.A.F. à EMCF.

Dans ce contexte un projet de réorganisation, soumis à consultation des instances représentatives du personnel, a été présenté au Comité Social et Économique Central de groupe et au personnel le 11 avril.

Ce projet de réorganisation pourrait ainsi engendrer la suppression de 167 emplois au sein du groupe Esso S.A.F., principalement sur la raffinerie Esso Gravenchon.

La recherche de solutions individuelles et collectives sera engagée après la consultation des représentants du personnel. Des mesures d'accompagnement renforcées visant au retour à l'emploi seront proposées, aucun départ n'étant envisagé avant 2025.

- **Autres initiatives**

**Projet captage et stockage de CO2**

Le consortium ECO2-Normandy, qui regroupe Air Liquide, LAT Nitrogen, Esso S.A.F, TotalEnergies, Yara International ASA a annoncé être rejoint le 29 janvier 2024 par Haropa Port, premier port français.

Ce projet auquel œuvre ce consortium vise le développement d'une infrastructure de captage et de transport en vue du stockage de CO2 pour contribuer à la décarbonation du bassin industriel normand et devrait permettre à terme de réduire les émissions de CO2 du bassin jusqu'à 3 millions de tonnes par an, ce qui équivaut aux émissions de 500 000 habitants en France.

La première phase d'études du projet a permis de confirmer sa faisabilité technique. Le consortium a par conséquent décidé d'engager la nouvelle phase d'ECO2-Normandy, qui consistera à réaliser des études d'ingénierie préparatoire. L'objectif des partenaires est de mettre en œuvre une chaîne de captage et de transport de CO2 depuis leurs activités industrielles jusqu'au stockage final en mer du Nord.

### 4 Perspectives

Les incertitudes qui prédominent au niveau international favorisent la volatilité des marchés : l'avenir du soutien des États-Unis à l'Ukraine, les ambitions de l'Union Européenne en matière de politique climatique, les tensions en mer de Chine, les frictions commerciales entre la Chine et l'Occident et les conflits en cours au Moyen-Orient menacent tous de fortement perturber les marchés pétroliers. Au delà du contexte international, les économies européennes et françaises en particulier continuent de rester vulnérables malgré une inflation en repli. Les tensions sociales observées au cours des dernières années se sont cristallisées dans une polarisation exacerbée du paysage politique national. Les élections législatives anticipées suite à la dissolution décidée par le Président de la République, n'ont pas permis de dégager une majorité de gouvernement claire, ce qui rajoute une nouvelle dose d'incertitude dans un environnement international déjà très volatil.

Dans ce contexte, satisfaire la demande de la société tout en se concentrant sur la baisse de l'intensité carbone des opérations et des produits mis sur le marché demeure un objectif prioritaire et durant le second semestre, le groupe entend œuvrer d'une part à la finalisation de la transaction de cession de la raffinerie de Fos-sur-Mer, et d'autre part à la finalisation des conditions du plan de sauvegarde de l'emploi résultant de la décision de la société EMCF d'arrêter son vapocraqueur et ses unités aval sur la plateforme de Gravenchon.

Le groupe Esso S.A.F. rappelle qu'il est structurellement exposé aux incertitudes concernant l'évolution du prix du pétrole brut et du taux de change du dollar, à la volatilité des prix des produits pétroliers et des marges de raffinage dans un marché ouvert à une concurrence mondiale.

### 5 Positionnement stratégique et transition énergétique

Le groupe continue à articuler son action autour de quatre priorités stratégiques en s'appuyant sur une culture d'entreprise forte, innovante et inclusive. :

- Opérer à un niveau d'excellence ;
- Renforcer la compétitivité de l'outil industriel;
- Se positionner pour un avenir bas carbone ;
- Commercialiser des produits moins carbonés

Conscient de la nécessité d'aller vers un nouveau mix énergétique, le groupe Esso S.A.F. se transforme et contribue à des solutions pour demain grâce à ses produits, à la transformation de son outil industriel et au pilotage de la transition.

La stratégie Climat du groupe s'articule autour de quatre piliers principaux :

- Atténuer les émissions des opérations et la consommation d'énergie ;
- Fournir aux clients des produits leur permettant de réduire leurs émissions ;
- Déployer des solutions technologiques bas-carbone (captage et stockage du CO<sub>2</sub>, production de carburants liquides bas-carbone, utilisation d'hydrogène bas-carbone) ;
- S'impliquer dans le débat sur les politiques énergétiques et le climat.

Le groupe Esso S.A.F. s'inscrit dans l'ambition d'ExxonMobil d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 pour les émissions de scope 1 et 2 des actifs qu'il opère.

La transition énergétique va conduire à une baisse de la consommation d'énergies fossiles et à une évolution significative des marchés de produits pétroliers. L'ampleur et le rythme de ces changements demeurent incertains.

Un environnement réglementaire ambitieux, stable et respectant la neutralité technologique, un cadre fiscal juste et prévisible sont essentiels pour permettre au groupe Esso S.A.F. d'apporter dans le futur sa contribution aux objectifs de transition énergétique. Par ailleurs, il est souhaitable que le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) des pays membres de l'union européenne, soit d'une part étendu à l'ensemble des produits pétroliers afin de sauvegarder la compétitivité du raffinage européen et d'autre part enrichi d'une composante export, pour l'instant manquante. Pour rappel, le MACF s'inscrit dans le Pacte Vert Européen et vise à prélever un droit de douane environnemental sur les produits à forte empreinte carbone importés par l'Union européenne. Cette législation concerne les importations d'acier, de ciment, d'engrais, d'aluminium, d'électricité et d'hydrogène, puis certains produits transformés comme les voitures. Elle est entrée en vigueur au 1er octobre 2023 pour une première phase purement déclarative qui prendra fin au 31 décembre 2025.

## **6 Investissements**

En 2024, le groupe prévoit des investissements pour un montant estimé à environ 113 millions d'euros. En 2023, Il avait investi 60 millions d'euros dont 55 millions d'euros dans les raffineries et 22 millions d'euros en capitalisation de coûts des grands arrêts pour entretien.

## **7 Procédures et litiges en cours**

### ***Procédures et Litiges matériellement significatifs***

Aucun litige ou procédure matériellement significatif n'a été engagé à l'encontre du groupe au cours du premier semestre 2024.

### ***Litiges avec certains actionnaires minoritaires***

En octobre 2021, quatre actionnaires minoritaires ont engagé une action en justice afin d'obtenir l'examen des conditions auxquelles sont conclues les conventions entre le groupe Esso S.A.F. et le groupe ExxonMobil. Ils ont été déboutés de l'ensemble de leurs demandes en première instance en décembre 2021. En appel, une décision de justice d'octobre 2022 a autorisé la nomination d'un expert indépendant chargé d'examiner certaines de ces conventions, dans un périmètre considérablement réduit par rapport à la demande initiale des requérants. Esso S.A.F. a formé un pourvoi en cassation contre cette décision tout en fournissant à l'expert les documents demandés. Son travail d'analyse est toujours en cours.

En mars 2023, sans attendre les conclusions de l'expert judiciaire pourtant expressément désigné pour cela, deux de ces actionnaires minoritaires ont assigné l'actionnaire majoritaire d'Esso S.A.F. et l'ensemble de ses administrateurs pour les voir condamnés à compenser Esso S.A.F. pour un prétendu préjudice dont ni le montant ni l'existence ne sont démontrés.

Le groupe rappelle que comme la plupart des grands groupes internationaux, il s'appuie sur des conventions intra-groupes afin de bénéficier de multiples services et activités mutualisés à des conditions compétitives. Ces conventions permettent notamment au groupe de réaliser certaines transactions d'achat et de vente à des conditions de marché suivant les besoins opérationnels de ses raffineries et de l'optimisation de la gestion de sa production et de ses stocks. Concernant les achats de pétrole brut, le groupe ne procède à une revente que dans des conditions parfaitement conformes à ses intérêts et pour des raisons liées aux opérations de ses raffineries ou de nature exceptionnelle (ex : arrêts non planifiés, contraintes logistiques, situations de crise).

Le groupe Esso S.A.F. veille au respect de l'ensemble de ses obligations légales et rappelle qu'il s'assure que les conventions conclues avec le groupe ExxonMobil soient revues

# **A** **Rapport financier semestriel 2024**

## **Rapport d'activité du semestre**

rigoureusement par les diverses directions compétentes qui s'attachent à ce que leurs termes et conditions fassent prévaloir l'intérêt du groupe Esso S.A.F.

## B RESULTATS FINANCIERS

### 1 Résultat net

#### Résultat net

(millions d'euros)	premier semestre 2024	premier semestre 2023	Année 2023
<b>Résultat opérationnel (1)</b>	<b>112</b>	<b>142</b>	<b>668</b>
<b>Produits et charges financiers</b>	<b>39</b>	<b>14</b>	<b>37</b>
Impôts courants et différés	(35)	110	(28)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>116</b>	<b>266</b>	<b>677</b>
<b>Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net part du groupe (2)</b>	<b>116</b>	<b>266</b>	<b>677</b>

<b>EBITDA <sup>(2)</sup></b>	<b>152</b>	<b>182</b>	<b>748</b>
<i>Pétrole brut traité en raffinerie (millions de tonnes)</i>	<i>5,4</i>	<i>7,1</i>	<i>15,3</i>
<i>Chiffre d'affaires (millions d'euros, incluant la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)</i>	<i>9 007</i>	<i>9 316</i>	<i>19 240</i>
<i>Ventes de produits raffinés (milliers de m3)</i>	<i>10 363</i>	<i>10 821</i>	<i>22 681</i>
<i>Ventes en France de produits raffinés (milliers de m3)</i>	<i>8 341</i>	<i>8 054</i>	<i>16 906</i>

(1) Résultat opérationnel	(A)	112	142	668
Effets stocks (*)	(B)	118	(193)	(169)
Autres éléments d'ajustement (**)	(C)	0		(47)
<b>Résultat opérationnel ajusté</b>	<b>(A)-(B)-(C)</b>	<b>(6)</b>	<b>335</b>	<b>884</b>
(2) EBITDA	(D)	152	182	748
Effets stocks (*)	(E)	118	(193)	(169)
Autres éléments d'ajustement (**)	(F)			(47)
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>(D)-(E)-(F)</b>	<b>34</b>	<b>375</b>	<b>964</b>

Le résultat opérationnel du premier semestre 2024 est un gain de 112 millions d'euros. Les effets stocks sont positifs pour 118 millions d'euros et s'expliquent par la hausse des cours du baril de Brent et du prix des produits pétroliers. Au premier semestre 2023, le résultat opérationnel était positif de 142 millions d'euros et les effets stocks négatifs de 193 millions d'euros.

Hors effets stocks et autres éléments d'ajustement, le résultat opérationnel ajusté du premier semestre est une perte de 6 millions d'euros incluant des effets de change opérationnels négatifs pour 10 millions d'euros et l'EBITDA ajusté ressort à 34 millions d'euros. Ce résultat reflète l'arrêt pour maintenance planifié de la raffinerie de Fos-sur-Mer ainsi que l'arrêt de certaines unités de production de la raffinerie de Gravenchon à la suite de l'incendie survenu le 11 mars 2024. Au premier semestre 2023, le résultat opérationnel ajusté s'élevait à 335 millions d'euros incluant des effets de change opérationnels positifs pour 5 millions d'euros et l'EBITDA ajusté était de 375 millions d'euros.

Le résultat financier est positif de 39 millions d'euros. Il comprend 16 millions d'euros de dividendes reçus de sociétés non consolidées.

Au total, après prise en compte des impôts courants et différés, le résultat net du groupe est un profit de 116 millions d'euros contre un profit de 266 millions d'euros au premier semestre 2023.

(\*) Effets stocks

La variation des stocks est valorisée dans le résultat consolidé suivant la méthode FIFO (First In, First Out) étroitement liée à la variation des prix des produits pétroliers sur le marché international. Pour évaluer la performance économique et financière du groupe, la société calcule un effet prix sur stock mesurant l'impact de la variation des prix des produits pétroliers sur les quantités en stocks à partir d'un prix moyen reflétant l'évolution du coût de remplacement de la période. Une dépréciation comptable est calculée dans la mesure où la valeur nette de réalisation des stocks à la date de clôture est inférieure à leur valeur d'inventaire. La dotation/reprise nette de la dépréciation comptable des stocks et l'effet prix sur stocks constituent les effets stocks.

(\*\*) Autres éléments d'ajustement

Ils concernent des transactions inhabituelles qui sont significatives et peu fréquentes. Il s'agit notamment de transactions en dehors de l'activité normale de la société bien que des transactions similaires aient pu se produire dans le passé ou risquent de se reproduire dans le futur, telles que les coûts de remise en état des sites industriels inactifs, cessions d'actifs, dépréciation des actifs ou autres éléments non récurrents.

## 2 Résultat global consolidé

Le résultat global consolidé du groupe tient compte des éléments suivants constatés dans le résultat global par contrepartie en capitaux propres. Il s'agit de :

- la variation de la valorisation des titres de participation à la juste valeur
- la variation des écarts actuariels concernant les avantages au personnel.

Au 30 juin 2024, les écarts actuariels sont positifs pour 8 millions d'euros et incluent l'effet de la hausse du taux d'actualisation financière retenu par le groupe à 3,7 % contre 3,4 % au 31 décembre 2023. Au 30 juin 2023, le taux d'actualisation retenu était de 3,6 % contre un taux de 3,9 % au 31 décembre 2022.

Au total après prise en compte de l'impôt différé correspondant, le résultat global est un profit de 125 millions d'euros contre un profit de 255 millions d'euros au premier semestre 2023.

### Résultat global consolidé

(millions d'euros)	premier semestre 2024	premier semestre 2023	Année 2023
Résultat net	116	266	677
Elements non recyclables en résultat net (revalorisation titres de participation)	3		(23)
Elements non recyclables en résultat net (gains / pertes actuariels sur les avantages au personnel)	8	(15)	(86)
Effets d'impôt	(2)	4	23
<b>Résultat global consolidé</b>	<b>125</b>	<b>255</b>	<b>591</b>

### 3 Principaux postes du résultat opérationnel

#### Principaux postes du résultat opérationnel

(millions d'euros)	premier semestre 2024	premier semestre 2023	Année 2023
Chiffre d'affaires	9 007	9 316	19 240
Achats consommés	(8 763)	(8 620)	(17 282)
Variation de la valeur brute des stocks de matières premières et produits finis	316	(94)	(241)
Dotations & reprise aux provisions pour dépréciation des stocks de matières premières et produits finis	50	56	5
Variation des autres stocks et des comptes d'échanges	16	9	(4)
Effets de change opérationnels	(10)	5	21
<b>Marge brute</b>	<b>616</b>	<b>672</b>	<b>1 740</b>
Charges externes	(272)	(287)	(571)
Charges de personnel	(124)	(124)	(240)
Impôts et taxes	(47)	(54)	(70)
Dotations aux amortissements	(39)	(40)	(80)
Dotations aux provisions	(2)	(3)	(1)
Autres produits de l'activité	34	6	2
Autres produits et charges d'exploitation	(54)	(28)	(65)
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(504)</b>	<b>(530)</b>	<b>(1 025)</b>
Autres charges opérationnelles	0	0	(47)
Autres produits opérationnels	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>112</b>	<b>142</b>	<b>668</b>

#### Résultat opérationnel ajusté

(millions d'euros)	premier semestre 2024	premier semestre 2023	Année 2023
<b>Marge brute</b>	<b>616</b>	<b>672</b>	<b>1 740</b>
dont effets stocks	118	(193)	(169)
<b>Marge brute ajustée des effets stocks</b>	<b>498</b>	<b>865</b>	<b>1 909</b>
Charges d'exploitation	(504)	(530)	(1 025)
<b>Résultat opérationnel ajusté</b>	<b>(6)</b>	<b>335</b>	<b>884</b>
Ventes de produits raffinés (milliers de m3)	10 363	10 821	22 681
Marge brute ajustée unitaire du groupe (€/m3)	48	80	84

La marge brute ajustée des effets stocks du premier semestre 2024 s'établit à 498 millions d'euros contre 865 millions d'euros au premier semestre 2023 soit une baisse de 367 millions d'euros.

Les charges d'exploitation pour le premier semestre 2024 s'établissent à 504 millions d'euros et sont en baisse de 26 millions d'euros par rapport au premier semestre 2023. Cette baisse s'explique principalement par

- la baisse des charges externes pour 15 millions d'euros (principalement coûts énergétiques) malgré les surcoûts liés à la réparation de l'unité de distillation consécutive à l'incendie du 11 mars pour une dizaine de millions d'euros.
- une diminution des impôts et taxes pour 7 millions d'euros liée à la diminution de la contribution sociale de solidarité

# B Rapport financier semestriel 2024

## Résultats financiers

### EBITDA

(millions d'euros)	premier semestre 2024	premier semestre 2023	Année 2023
<b>Chiffre d'affaires</b>	9 007	9 316	19 240
Autres produits de l'activité	34	7	2
<b>Sous total produits des activités ordinaires</b>	<b>9 041</b>	<b>9 323</b>	<b>19 243</b>
Achats consommés et charges externes	(8 712)	(8 986)	(18 077)
Dotations & reprise aux provisions pour dépréciation des stocks	50	56	5
Autres charges et produits d'exploitation	(227)	(210)	(423)
<b>EBITDA</b>	<b>152</b>	<b>182</b>	<b>748</b>
effets stocks	(118)	193	169
autres éléments d'ajustement	—	—	47
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>34</b>	<b>375</b>	<b>964</b>
moins : dotations aux amortissements	(39)	(40)	(80)
plus : produits financiers nets	39	14	37
moins : impôts courants et différés	(35)	110	(28)
moins/plus : éléments d'ajustement	118	(193)	(216)
<b>Résultat net</b>	<b>116</b>	<b>266</b>	<b>677</b>

L'EBITDA <sup>(1)</sup> ajusté (hors effets stocks et autres éléments d'ajustement) ressort à 34 millions d'euros contre 375 millions d'euros pour le premier semestre 2023. Ce résultat reflète l'arrêt pour maintenance planifié de la raffinerie de Fos-sur-Mer ainsi que l'arrêt de certaines unités de production de la raffinerie de Gravenchon à la suite de l'incendie survenu le 11 mars 2024.

<sup>(1)</sup> L'EBITDA (ou *Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization*) est un acronyme anglo-saxon qui se traduit par « Bénéfices avant intérêts, impôts et dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ». L'EBITDA mesure la rentabilité d'une entreprise indépendamment de sa structure financière, de ses investissements et du paiement de l'impôt sur les sociétés en France.

## 4 Ratio endettement net sur capitaux propres

### Endettement net & Capitaux propres

(millions d'euros)	au 30 juin 2024	au 31 décembre 2023
Endettement long terme	—	—
Endettement court terme hors banque créditrice	(21)	(21)
Endettement "contrats de location"	(10)	(10)
Créances financières court terme	8	9
Trésorerie nette	1 129	1 037
<b>(Endettement) / Excedent net</b>	<b>1 107</b>	<b>1 015</b>
<b>Montant des capitaux propres</b>	<b>2 277</b>	<b>2 344</b>
<b>Ratio endettement net sur capitaux propres (*)</b>	<b>(49 %)</b>	<b>(43 %)</b>

(\*) un ratio négatif reflète une position financière nette excédentaire

Au 30 juin 2024, le montant des capitaux propres du groupe s'établit à 2 277 millions d'euros (2 344 millions d'euros à fin décembre 2023) et la position financière nette est positive de 1 107 millions d'euros (position financière nette positive de 1 015 millions d'euros fin 2023).

La baisse des capitaux propres pour un montant de 67 millions d'euros provient essentiellement :

- du profit net du premier semestre de 116 millions d'euros ;
- des éléments du résultat global pour un montant positif de 9 millions d'euros ;
- du versement du dividende ordinaire et exceptionnel de l'exercice 2023 pour un montant total de 193 millions d'euros.

La variation de l'endettement est détaillée dans la note annexe 6.

Au 30 juin 2024, le montant total des engagements de retraite du groupe consolidé non préfinancés s'établit à 439 millions d'euros.

## **C** COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ESSO S.A.F.

<b>Compte de résultat semestriel consolidé</b>	<b>17</b>
<b>Bilan consolidé semestriel</b>	<b>18</b>
<b>Tableau de variation semestrielle des capitaux propres</b>	<b>20</b>
<b>Tableau semestriel des flux de trésorerie</b>	<b>21</b>
<b>Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés (période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024)</b>	<b>22</b>
<b>NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES</b>	<b>22</b>
Note 1.1. Base de préparation des états financiers	22
Note 1.2. Principes et méthodes comptables retenus	22
<b>NOTE 2. FAITS MARQUANTS</b>	<b>23</b>
<b>NOTE 3. ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE</b>	<b>25</b>
Note 3.1. Segmentation et secteur opérationnel	25
Note 3.2. Stocks	26
Note 3.3. Chiffre d'affaires	28
Note 3.4. Achats consommés et charges externes	29
Note 3.5. Tableau de variation du besoin en fonds de roulement	29
<b>NOTE 4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>	<b>30</b>
Note 4.1. Test de dépréciation au 30 juin 2024	30
Note 4.2. Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles	32
<b>NOTE 5. IMPÔTS</b>	<b>33</b>
Note 5.1. Impôts sur le résultat	33
Note 5.2. Impôts différés	34
<b>NOTE 6. PASSIFS FINANCIERS, FINANCEMENT ET ENDETTEMENT NET</b>	<b>35</b>
Note 6.1. Passifs financiers	35
Note 6.2. Variation de l'endettement financier net du groupe	36
Note 6.3. Financement du groupe Esso S.A.F.	37
<b>NOTE 7. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLOTURE</b>	<b>37</b>
<b>NOTE 8. GESTION DU CAPITAL ET VERSEMENT DE DIVIDENDES</b>	<b>37</b>

## Compte de résultat semestriel consolidé

(millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2024	Semestre clos le 30 juin 2023	Exercice 2023
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>9 006,6</b>	<b>9 315,7</b>	<b>19 240,3</b>
Autres produits de l'activité	34,1	6,8	2,2
<b>Sous total produits des activités ordinaires</b>	<b>9 040,7</b>	<b>9 322,5</b>	<b>19 242,5</b>
Achats consommés et charges externes	(8 712,4)	(8 986,4)	(18 076,8)
Dotation & reprise aux provisions pour dépréciation des stocks	50,0	56,0	5,3
Charges de personnel	(123,5)	(124,5)	(240,1)
Impôts et taxes	(46,9)	(53,7)	(70,0)
Dotation aux amortissements	(39,3)	(40,1)	(80,1)
Dotation aux provisions	(2,3)	(3,4)	(1,0)
Autres produits et charges d'exploitation	(54,0)	(28,2)	(64,8)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>112,3</b>	<b>142,2</b>	<b>715,0</b>
Autres produits opérationnels	—	—	—
Autres charges opérationnelles	—	—	(47,5)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>112,3</b>	<b>142,2</b>	<b>667,5</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>(3,3)</b>
<b>Autres produits financiers</b>	<b>39,5</b>	<b>16,8</b>	<b>39,8</b>
<b>Autres charges financières</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
Impôts courants et différés	(35,3)	109,5	(27,5)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>116,0</b>	<b>265,6</b>	<b>676,5</b>
<b>Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Résultat net</b>	<b>116,0</b>	<b>265,6</b>	<b>676,5</b>
Part du groupe	116,0	265,6	676,5
Intérêts minoritaires	—	—	—
Résultat par action (résultat net / nombre d'actions part du groupe)	9,02	20,66	52,63
Résultat dilué par action (résultat net / nombre d'actions part du groupe)	9,02	20,66	52,63
Nombre d'actions part du groupe	12 854 578	12 854 578	12 854 578

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2024	Semestre clos le 30 juin 2023	Exercice 2023
<b>Résultat net</b>	<b>116,0</b>	<b>265,6</b>	<b>676,5</b>
<b>Éléments non recyclables en résultat net</b>			
Variation de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres	3,4	0,1	(22,6)
Gains / pertes actuariels de la période sur les avantages au personnel	7,6	(15,1)	(86,0)
Effet d'impôt relatif aux éléments non recyclables	(2,0)	3,9	22,9
<b>Résultat global consolidé</b>	<b>125,0</b>	<b>254,5</b>	<b>590,8</b>
Part du groupe	125,0	254,5	590,8
Intérêts minoritaires	—	—	—

(1) Part du groupe rapporté au nombre d'actions (12 854 578)

## Bilan consolidé semestriel

### ACTIF

(millions d'euros)	au 30 juin 2024	au 31 décembre 2023
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations incorporelles	25,7	31,6
Immobilisations corporelles	461,9	487,4
Actifs financiers	177,9	174,5
Autres créances	0,0	0,0
Impôts différés actifs	7,9	28,3
<b>Total</b>	<b>673,4</b>	<b>721,8</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks et en cours	1943,3	1578,4
Créances clients et comptes rattachés	847,6	1022,4
Créances financières à court terme	7,6	8,8
Autres créances	252,4	268,0
Impôts courants actifs	16,5	98,0
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	1135,6	1046,9
Actifs destinés à être cédés	62,4	0,0
<b>Total</b>	<b>4 265,4</b>	<b>4 022,5</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 938,8</b>	<b>4 744,3</b>

### PASSIF

(millions d'euros)	au 30 juin 2024	au 31 décembre 2023
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	98,4	98,4
Primes d'émission et de fusion	10,1	10,1
Réserves consolidées groupe	2052,5	1559,0
Résultat de l'exercice groupe	116,0	676,5
Intérêts minoritaires	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>2 277,0</b>	<b>2 344,0</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts et dettes financières	7,5	7,8
Provisions pour retraite et autres avantages assimilés	364,3	423,6
Provisions non courantes	114,9	89,2
<b>Total</b>	<b>486,7</b>	<b>520,6</b>
<b>Passifs courants</b>		
Endettement court terme	22,4	22,8
Banques créditrices	6,5	9,7
Provisions pour retraite et autres avantages assimilés	30,7	29,1
Provisions courantes	23,8	25,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1557,4	1249,0
Autres dettes	479,3	544,0
Impôts courants passifs	0,0	0,0
Passifs classés comme détenus à la vente	55,0	0,0
<b>Total</b>	<b>2 175,1</b>	<b>1 879,7</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 938,8</b>	<b>4 744,3</b>

## Tableau de variation semestrielle des capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves de juste valeur	Réserves des écarts actuariels	Réserves consolidées	Total groupe	Total minoritaires
<i>(millions d'euros)</i>							
<b>Au 1er janvier 2023</b>	<b>98,4</b>	<b>10,1</b>	<b>175,1</b>	<b>(372,8)</b>	<b>1 864,8</b>	<b>1 775,6</b>	<b>—</b>
Dividende 2022 payé en 2023					(25,7)	(25,7)	
Autres éléments du résultat global			(0,1)			(0,1)	
Ecart actuariel de la période				(11,2)		(11,2)	
Paiements fondés sur des actions					1,2	1,2	
Autres variations					0,2	0,2	
Résultat 1er semestre 2023					265,6	265,6	
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>98,4</b>	<b>10,1</b>	<b>175,0</b>	<b>(384,0)</b>	<b>2 106,1</b>	<b>2 005,6</b>	<b>—</b>
Autres éléments du résultat global			(21,8)			(21,8)	
Ecart actuariel de la période				(52,6)		(52,6)	
Paiements fondés sur des actions					2,0	2,0	
Autres variations					(0,1)	(0,1)	
Résultat 2ème semestre 2023					410,9	410,9	
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>98,4</b>	<b>10,1</b>	<b>153,2</b>	<b>(436,6)</b>	<b>2 518,9</b>	<b>2 344,0</b>	<b>—</b>
Dividende 2023 payé en 2024					(192,8)	(192,8)	
Autres éléments du résultat global			3,3			3,3	
Ecart actuariel de la période				5,6		5,6	
Paiements fondés sur des actions					1,0	1,0	
Autres variations					(0,1)	(0,1)	
Résultat 1er semestre 2024					116,0	116,0	
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>98,4</b>	<b>10,1</b>	<b>156,5</b>	<b>(431,0)</b>	<b>2 443,0</b>	<b>2 277,0</b>	<b>—</b>

## Tableau semestriel des flux de trésorerie

(millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2024	Semestre clos le 30 juin 2023	Exercice 2023
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>			
Résultat net	116,0	265,6	676,5
Part des minoritaires	—	—	—
Plus ou moins values sur cessions / retraits d'actifs	(0,7)	(0,1)	10,3
Plus ou moins values sur cessions des activités arrêtées ou actifs cédés	—	—	—
Amortissements et provisions	64,8	25,0	(153,5)
Variation des impôts différés	18,4	(12,7)	79,8
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>198,5</b>	<b>277,8</b>	<b>613,1</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	155,3	1 022,7	1 232,9
<b>Flux net de trésorerie d'exploitation (A)</b>	<b>353,8</b>	<b>1 300,5</b>	<b>1 846,0</b>
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>			
Investissements Raffinage/Distribution (1)	(70,5)	(21,0)	(59,5)
Produit brut des cessions	0,9	0,6	6,4
Produit brut des cessions des activités arrêtées ou actifs cédés	—	—	—
<b>Flux de trésorerie d'investissement (B)</b>	<b>(69,6)</b>	<b>(20,4)</b>	<b>(53,1)</b>
<b>Flux de trésorerie de financement</b>			
Dividendes mis en paiement par Esso S.A.F.	(192,8)	(25,7)	(25,7)
Augmentation de l'endettement	0,5	—	—
Diminution de l'endettement (2)	—	(719,4)	(728,4)
<b>Flux de trésorerie de financement (C)</b>	<b>(192,3)</b>	<b>(745,1)</b>	<b>(754,1)</b>
<b>Variation de trésorerie (A+B+C)</b>	<b>91,9</b>	<b>535,0</b>	<b>1 038,8</b>
Trésorerie d'ouverture	1 037,2	(1,6)	(1,6)
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>1 129,1</b>	<b>533,4</b>	<b>1 037,2</b>
Disponibilités	1 135,6	534,8	1 046,9
Banques créditrices	(6,5)	(1,4)	(9,7)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>1 129,1</b>	<b>533,4</b>	<b>1 037,2</b>

(1) cette ligne comprend les nouveaux investissements ainsi que la capitalisation des coûts liés aux grands arrêt pour entretien planifiés des raffineries. Les transactions d'investissement et de financement liées aux contrats de location dans le cadre de la norme IFRS 16 sont exclues du tableau de flux de trésorerie car elles ne requièrent pas de trésorerie.

(2) des tableaux détaillés de la variation de l'endettement figurent dans la note "endettement financier" (note annexe 6.6)

## **Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés (période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024)**

### **NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES**

#### **Note 1.1. Base de préparation des états financiers**

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2024 du groupe Esso S.A.F. (le Groupe) ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2024 sont identiques à ceux retenus pour l'arrêté des comptes consolidés au 31 décembre 2023, établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne en application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002.

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 sont les suivants :

- Amendements à IAS 1 « classification courant / non courant d'un passif » ;
- Amendements à IAS 1 « non courant d'un passif avec covenants » ;
- Amendement à IFRS 16 « résultat de cession d'un bien ayant fait l'objet d'une cession-bail » ;
- Amendement à IAS 7 et IFRS 7 « information concernant les accords de financement des fournisseurs y compris *reverse factoring* ».

Ces amendements n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers du groupe.

Les normes, amendements ou interprétations d'application anticipée possible dès le 1er janvier 2024 non adoptés par anticipation par le groupe sont les suivantes :

- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « perte de contrôle à l'occasion d'une cession/apport à une société MEE » ;
- Amendements à IAS 21 « définition du caractère convertible d'une devise et de son évaluation » ;
- IFRS 18 « présentation des états financiers » ;
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 « clarification des actifs et passifs financiers ».

Les comptes consolidés du groupe Esso S.A.F. ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 31 juillet 2024.

#### **Note 1.2. Principes et méthodes comptables retenus**

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes établis par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, et sur les

montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, le taux d'impôt théorique pour le calcul des impôts différés, la valorisation des titres de participation et le montant des provisions retenues pour les plans sociaux et litiges par exemple. Ces estimations et hypothèses sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2023 à l'exception des domaines suivants :

### **Charge d'impôt courant**

Lors des clôtures intermédiaires, la charge d'impôt courant est calculée, pour chaque entité fiscale du Groupe, à partir du résultat avant impôt de la période intermédiaire en appliquant le taux d'impôt à 25,83 %. L'activité du groupe et la volatilité de la valeur de ses stocks ne permet pas en effet d'estimer un taux moyen d'imposition de l'année en cours qui pourrait être utilisé pour le calcul de l'impôt de la période intermédiaire.

### **Provisions pour retraites et avantages assimilés**

Lors des clôtures intermédiaires, les provisions pour retraites et avantages assimilés sont calculées sur la base d'un prorata des charges annuelles projetées telles que ressortant des évaluations actuarielles réalisées à la clôture de l'exercice précédent. Les évaluations sont modifiées en cas d'évolution significative du taux d'actualisation financière par rapport à la clôture de l'exercice précédent ou de changements d'hypothèses ou d'autres événements non récurrents significatifs intervenus pendant la période.

## **NOTE 2. FAITS MARQUANTS**

- **Effets stocks**

Les variations de prix du pétrole brut et des produits pétroliers ont un impact sur les résultats et sur la structure du bilan consolidé du groupe Esso S.A.F. par la variation qui résulte de la valeur des stocks évalués selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Le groupe calcule des effets stocks comprenant d'une part l'effet prix sur stock, qui donne l'impact de la variation des cours du pétrole brut et des produits pétroliers sur la valeur de ses stocks, et d'autre part une dotation/reprise de provision pour dépréciation comptable des inventaires.

Pour le premier semestre 2024, les effets stocks sont positifs pour un montant de 118 millions d'euros contre des effets stocks négatifs de 193 millions d'euros au premier semestre 2023. Ces effets stocks positifs ont un impact significatif sur le résultat opérationnel du premier semestre 2024.

Par rapport à la valeur de ses stocks, le groupe Esso S.A.F. a adopté une gestion prudente afin de pouvoir faire face aux fluctuations de la valeur de ses inventaires en fin d'exercice, mettant en réserve lors de l'affectation du résultat de chaque exercice, dans un contexte de volatilité importante des cours du pétrole brut, la partie du résultat d'Esso S.A.F. correspondant à la variation annuelle des effets stocks. Ainsi, un montant de 170 millions d'euros a été prélevé sur cette réserve à fin juin 2024 suite aux effets stocks négatifs constatés au 31 décembre 2023.

- **Projet de cession des activités raffinage et logistique du sud de la France à la société Rhône Énergies**

Le 11 avril 2024, le groupe Esso S.A.F. (Esso) a annoncé avoir débuté un processus d'information et de consultation des instances représentatives du personnel pour la vente de ses activités de raffinage et de logistique dans le sud de la France à la société Rhône Énergies, un consortium composé de Entara LLC et Trafigura Pte Ltd. Ce projet de vente comprend notamment la vente de la raffinerie Esso de Fos-sur-Mer, des dépôts de Toulouse (Fondeyre) et Vilette de Vienne, ainsi que la vente des inventaires sur le site de la raffinerie à la date de transfert.

Dans le cadre de ce projet, 310 salariés de la société Esso Raffinage et de la société Esso S.A.F. travaillant sur les sites concernés seraient transférés dans la nouvelle entité Rhône Énergies conformément à la réglementation en vigueur.

La transaction proposée n'aura pas d'impact sur les autres activités de la société en France et le groupe Esso réaffirme sa volonté de continuer à servir le marché des carburants dans le sud de la France.

Esso S.A.F. a signé le 31 juillet avec la société Rhône Énergies l'accord de vente de ses activités raffinage et logistique du sud de la France. Cette signature fait suite à la finalisation du processus d'information et consultation avec les instances représentatives du personnel

Restant soumis aux formalités et autorisations d'usage pour ce type de transaction, cet accord de vente marque une étape importante dans les processus de cession de la raffinerie Esso de Fos-Sur-Mer, des dépôts de Toulouse (Fondeyre) et de Vilette de Vienne, qui devrait être finalisée d'ici fin 2024.

- **Incendie sur l'unité de distillation atmosphérique à Gravenchon**

Lundi 11 mars 2024, un feu s'est déclaré sur une des deux unités de distillation de la raffinerie de Gravenchon, le plan d'opérations interne a été déclenché afin de mettre les salariés et les riverains en sécurité et le feu a été rapidement maîtrisé. Cinq salariés ont été pris en charge par le service médical du site. Quatre personnes sont rentrées à leur domicile le jour même et sont retournées au travail le lendemain de l'accident. Une personne a dû rester hospitalisée en observation quelques jours.

Les unités arrêtées ont redémarré successivement à partir du 19 mai 2024. Jusqu'à cette date, la raffinerie fonctionnait à environ 50 % de sa capacité de production et pendant toute la période des travaux, l'ensemble des équipes furent mobilisées et ont travaillé sans relâche pour réaliser les réparations nécessaires en sécurité, et pour continuer à approvisionner les clients.

- **Projet de réorganisation des activités du groupe Esso S.A.F.**

La société ExxonMobil Chemical France (EMCF), cliente et fournisseur du groupe Esso S.A.F., a communiqué le 11 avril son projet d'arrêt définitif du vapocraqueur et ses unités aval de l'usine EMCF de Port-Jérôme-sur-Seine en 2024.

Bien que ce projet ne concerne pas les opérations de la raffinerie Esso Gravenchon de Port-Jérôme-sur-Seine, il va nécessiter une adaptation des services mutualisés actuellement fournis par le groupe Esso S.A.F. à EMCF.

Dans ce contexte un projet de réorganisation, soumis à consultation des instances représentatives du personnel, a été présenté au Comité Social et Économique Central de groupe et au personnel le 11 avril.

Ce projet de réorganisation pourrait ainsi engendrer la suppression de 167 emplois au sein du groupe Esso S.A.F., principalement sur la raffinerie Esso Gravenchon.

La recherche de solutions individuelles et collectives sera engagée après la consultation des représentants du personnel. Des mesures d'accompagnement renforcées visant au retour à l'emploi seront proposées, aucun départ n'étant envisagé avant 2025.

- **Autres initiatives**

### **Projet captage et stockage de CO2**

Le consortium ECO2-Normandy, qui regroupe Air Liquide, LAT Nitrogen, Esso S.A.F, TotalEnergies, Yara International ASA a annoncé être rejoint le 29 janvier 2024 par Haropa Port, premier port français.

Ce projet auquel œuvre ce consortium vise le développement d'une infrastructure de captage et de transport en vue du stockage de CO2 pour contribuer à la décarbonation du bassin industriel normand et devrait permettre à terme de réduire les émissions de CO2 du bassin jusqu'à 3 millions de tonnes par an, ce qui équivaut aux émissions de 500 000 habitants en France.

La première phase d'études du projet a permis de confirmer sa faisabilité technique. Le consortium a par conséquent décidé d'engager la nouvelle phase d'ECO2-Normandy, qui consistera à réaliser des études d'ingénierie préparatoire. L'objectif des partenaires est de mettre en œuvre une chaîne de captage et de transport de CO2 depuis leurs activités industrielles jusqu'au stockage final en mer du Nord.

## **NOTE 3. ÉLÉMENTS COURANTS DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE**

### **Note 3.1. Segmentation et secteur opérationnel**

L'information sectorielle est présentée suivant la norme IFRS 8 qui requiert la présentation par une entité d'informations financières par segment opérationnel telles que revues régulièrement par le principal décideur opérationnel et pouvant être regroupées par activités présentant des caractéristiques similaires qui permettent d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles cette entité se livre et des environnements économiques dans lesquels elle opère. Le Président-Directeur Général d'Esso S.A.F. est le principal décideur opérationnel au sens de la norme.

Les activités opérationnelles du groupe Esso S.A.F. concernent essentiellement deux chaînes de valeur distinctes, Produits Énergétiques d'une part et Produits de Spécialités d'autre part, qui drainent les allocations de ressources en fonction des opportunités d'optimisations internes, des perspectives de marché ou encore des évolutions réglementaires. Ces activités qui sont soumises à des risques et incertitudes de même nature sont opérées dans des environnements de production et de marché comparables. Elles présentent des caractéristiques économiques similaires qui conduisent à une présentation de l'information financière regroupée au sein d'un même secteur opérationnel Raffinage-Distribution, permettant d'en apprécier la nature et d'évaluer les effets financiers de l'environnement dans lequel le groupe Esso S.A.F. opère.

Esso S.A.F. a également une activité pétrochimique limitée qui concerne notamment l'exploitation d'une unité de propylène intégrée à la Raffinerie de Fos-sur-Mer mais dont l'activité n'est pas significative à l'échelle du groupe ni des seuils de matérialité prévus par l'IFRS 8 et pour laquelle une présentation intégrée au secteur Raffinage-Distribution est appropriée.

Les actifs du secteur d'activité Raffinage-Distribution, sont principalement localisés en France, à l'exception essentiellement des créances commerciales du groupe Esso S.A.F. détenues sur les autres sociétés étrangères affiliées au groupe ExxonMobil.

### Note 3.2. Stocks

#### Stocks

(millions d'euros)	au 30 juin 2024	au 31 décembre 2023
<b>Produits pétroliers</b>		
<b>Pétrole brut</b>		
Valeur Brute	962,3	791,3
Dépréciation	(23,6)	(34,0)
<b>Valeur nette</b>	<b>938,7</b>	<b>757,3</b>
<b>Produits intermédiaires et finis</b>		
Valeur Brute	987,0	842,3
Dépréciation	(9,7)	(49,2)
<b>Valeur nette</b>	<b>977,3</b>	<b>793,1</b>
Valeur Brute	1 949,3	1 633,6
Dépréciation	(33,3)	(83,2)
<b>Valeur nette des produits pétroliers</b>	<b>1 916,0</b>	<b>1 550,4</b>
<b>Autres stocks</b>		
Valeur Brute	40,7	40,4
Dépréciation	(13,4)	(12,4)
<b>Valeur nette des autres stocks</b>	<b>27,3</b>	<b>28,0</b>
<b>Total (net)</b>	<b>1 943,3</b>	<b>1 578,4</b>

Quantités en stocks en KT	au 30 juin 2024	au 31 décembre 2023
Pétrole brut	1 670,3	1 442,0
Produits intermédiaires et finis	1 341,8	1 135,0
<b>Total (KT)</b>	<b>3 012,1</b>	<b>2 577,0</b>

#### Impact de la variation de la valeur comptable des stocks sur le résultat du premier semestre 2024

La valeur brute des produits pétroliers en stock au 30 juin 2024 de 1 949 millions d'euros est en hausse de 316 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023.

Après prise en compte d'une dépréciation comptable des stocks, déterminée sur la base des cours au 30 juin 2024, pour le montant de 33 millions d'euros et de la reprise de la dépréciation 2023 pour 83 millions d'euros (soit une reprise nette de 50 millions d'euros pour le premier semestre 2024), l'impact sur le résultat de la variation de la valeur nette des stocks de produits pétroliers est positif de 365,6 millions d'euros.

**Impact des effets stocks sur le résultat du premier semestre 2024**

**Effets stocks**

(millions d'euros)	au 30 juin 2024	au 31 décembre 2023
<b>Effet prix sur stocks</b>	<b>67,7</b>	<b>(174,3)</b>
<b>Provision pour dépréciation</b>		
Dotation	(33,3)	(83,3)
Reprise	83,3	88,6
<b>Valeur nette</b>	<b>50,0</b>	<b>5,3</b>
<b>Total effets stocks</b>	<b>117,7</b>	<b>(169,0)</b>

La dotation/reprise nette de la dépréciation comptable des stocks (calculée sur la base des cours à la date de clôture de l'exercice) et l'effet prix sur stocks constituent les effets stocks.

L'effet prix sur stocks mesure l'impact estimé des fluctuations des coûts de matières premières et des produits finis.

L'effet prix sur stocks inclus dans la valeur brute des produits pétroliers en stocks au 30 juin 2024 est positif de 67,7 millions d'euros. Après prise en compte de la reprise nette de dépréciation au 30 juin 2024 pour le montant de 50,0 millions d'euros, l'impact total des effets stocks sur le résultat au 30 juin 2024 est positif de 117,7 millions d'euros.

Sur base du stock de produits pétroliers valorisé au 30 juin 2024 et toutes choses égales par ailleurs, une hausse/ baisse du coût de remplacement du pétrole brut de +/- 10 \$ par baril entraînerait une variation de l'effet prix sur stock estimé à environ +/- 224 millions d'euros.

A titre de référence de marché indicative, le coût de remplacement moyen d'un baril de Brent est passé d'environ 83 \$ (77 €) /baril en novembre 2023 à 78 \$ (71 €) /baril en décembre 2023, puis à 82 \$ (76 €) /baril en juin 2023. Le coût moyen à la clôture était de 78 \$ (70 €) / baril au 31 décembre 2023 et de 86 \$ (81 €) / baril au 30 juin 2024.

### Note 3.3. Chiffre d'affaires

#### 3.3.1. Chiffre d'affaires : information sur la répartition par produit

	premier semestre 2024		premier semestre 2023		Année 2023	
	milliers m <sup>3</sup>	millions euros	milliers m <sup>3</sup>	millions euros	milliers m <sup>3</sup>	millions euros
Carburants Aviation	583	390	557	363	1 211	830
Supercarburants Automobile	2 514	1 639	2 452	1 589	5 334	3 450
Gazole et Fioul domestique	4 334	3 373	4 399	3 549	9 201	7 604
Fiouls Lourds	425	209	536	236	1 088	510
Gaz de Pétrole Liquéfié	223	58	276	75	535	142
Produits semi-finis	1 805	796	2 037	866	4 160	1 810
<b>Ventes de carburants et combustibles</b>	<b>9 884</b>	<b>6 465</b>	<b>10 257</b>	<b>6 678</b>	<b>21 529</b>	<b>14 346</b>
<b>Ventes Lubrifiants et Spécialités</b>	<b>479</b>	<b>478</b>	<b>564</b>	<b>581</b>	<b>1 152</b>	<b>1 156</b>
<b>Total ventes de produits raffinés hors taxes</b>	<b>10 363</b>	<b>6 943</b>	<b>10 821</b>	<b>7 259</b>	<b>22 681</b>	<b>15 502</b>
Ventes de pétrole brut	2 077	1 065	2 399	1 090	3 594	1 681
<b>Total ventes de produits pétroliers hors taxes</b>	<b>12 440</b>	<b>8 008</b>	<b>13 220</b>	<b>8 349</b>	<b>26 275</b>	<b>17 183</b>
Ventes de services		115		108		257
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		884		859		1 800
<b>Chiffre d'affaires (hors TVA)</b>		<b>9 007</b>		<b>9 316</b>		<b>19 240</b>
dont volumes ventes en France de produits raffinés	8 341		8 054		16 906	

#### 3.3.2. Chiffre d'affaires : information sur les clients

##### Répartition du chiffre d'affaires par catégorie de clients

(millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2024	Semestre clos le 30 juin 2023
Groupe ExxonMobil	2 975	2 972
Autres sociétés pétrolières	417	485
Autres clients (1)	4 731	5 000
<b>Ventes de produits et services hors taxes</b>	<b>8 123</b>	<b>8 457</b>
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	884	859
<b>Chiffre d'affaires (hors TVA)</b>	<b>9 007</b>	<b>9 316</b>

(1) un client représente plus de 10 % du chiffre d'affaires

**Note 3.4. Achats consommés et charges externes**

(millions d'euros)	premier semestre 2024	premier semestre 2023	Exercice 2023
Achats consommés	(8 763,1)	(8 612,3)	(17 282,2)
Variation de la valeur brute des stocks matières premières et produits finis	315,7	(93,7)	(240,6)
Variation des autres stocks et comptes d'échanges	15,8	9,3	(4,3)
Effets de change opérationnels	(9,5)	5,4	21,4
Charges externes	(271,3)	(295,1)	(571,1)
<b>Total</b>	<b>(8 712,4)</b>	<b>(8 986,4)</b>	<b>(18 076,8)</b>

Les achats consommés correspondent principalement aux achats de pétrole brut et de produits pétroliers.

**Note 3.5. Tableau de variation du besoin en fonds de roulement**

**Variation du Besoin en Fonds de Roulement**

(millions d'euros)	premier semestre 2024		premier semestre 2023		Exercice 2023	
	Besoins	Dégagements	Besoins	Dégagements	Besoins	Dégagements
<b>Variations des actifs</b>						
Actifs financiers	-3,4		-0,1			22,6
Stocks	(364,9)			38,1		234,1
Créances clients et comptes rattachés		174,8		495,9		349,5
Autres créances		15,6		136,9		151,4
Impôts courants actifs		81,5	-35,6		-98,0	
<b>Variations des passifs</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		308,3		395,1		487,1
Autres dettes	-56,6			23,0		116,8
Impôts courants passifs			-30,6		-30,6	
<b>Total</b>	<b>(424,9)</b>	<b>580,2</b>	<b>(66,3)</b>	<b>1 089,0</b>	<b>(128,6)</b>	<b>1 361,5</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>155,3</b>		<b>1 022,7</b>		<b>1 232,9</b>

**Note 3.6. Actifs détenus en vue de la vente**

En application de la norme IFRS 5, les actifs inclus dans le périmètre du projet de cession en cours à Rhône-Énergies sont associés aux valeurs suivantes à l'actif et au passif.

**Actifs immobilisés détenus en vue de la vente**

<b>Actif</b>	<b>Passif</b>		
(millions d'euros)	au 30 juin 2024	au 30 juin 2024	
<b>Actifs courants</b>		<b>Passifs courants</b>	
Immobilisations incorporelles	1,1	Provisions pour retraite et autres avantages assimilés	46,9
Immobilisations corporelles	61,3	Autres dettes (conгés payés...)	8,1
<b>Total actif</b>	<b>62,4</b>	<b>Total passif</b>	<b>55,0</b>

**NOTE 4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

**Note 4.1. Test de dépréciation au 30 juin 2024**

La Direction du groupe Esso S.A.F. a effectué une revue des principales hypothèses retenues pour le test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2023 en lien avec les résultats financiers du premier semestre de l'exercice 2024.

Le test avait été réalisé par comparaison de la valeur recouvrable estimée des deux groupes d'actifs des raffineries de Gravenchon à Port-Jérôme-sur-Seine et de Fos-sur-Mer avec leur valeur nette comptable respective.

Pour déterminer la valeur recouvrable estimée des actifs testés sur la base de leur valeur d'utilité, la Direction du groupe Esso S.A.F. avait retenu au 31 décembre 2023, des hypothèses sous-tendant l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés qui intégraient notamment :

- des flux de trésorerie prévus pour 2024 et prévisions estimées sur la période 2025-2030 ;
- une valeur terminale actualisée calculée sur la base d'un flux normatif en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini de 0% ;
- des prix du pétrole brut projeté à horizon 2030+ à 65 \$/ baril : niveau moyen projeté à horizon 2030+ ;
- une conversion en euros des flux de trésorerie futurs après impôts établis en dollar à 1,10 \$/€ et actualisés à un taux d'actualisation de 8 % correspondant au coût moyen pondéré du capital d'Esso S.A.F. ;
- des projections de marges de raffinage qui reflètent un environnement du raffinage affecté par la baisse structurelle de la demande associée à la transition énergétique d'une part, et par une offre concurrentielle accrue en provenance de nouvelles capacités de production hors d'Europe d'autre part.

Le résultat de ce test avait conduit à la constatation d'une dépréciation des actifs corporels pour un montant de 28,1 millions d'euros au 31 décembre 2023.

*En ligne avec les exigences normatives, le groupe Esso S.A.F. effectue ses tests de dépréciation sur la base de la configuration de son outil industriel tel qu'il existe au moment du test et intègre dans ses prévisions la baisse de la demande en produits pétroliers découlant de la transition énergétique et ses conséquences en termes de marges. Le pétrole continuera à jouer un rôle essentiel bien que réduit dans le mix énergétique des prochaines décennies, en particulier pour les usages où il représente l'énergie ou la matière première les mieux adaptées (comme notamment la pétrochimie). Les tests de dépréciation ne prennent pas en compte de futurs projets de transformation de l'outil industriel existant. Pour rappel, comme évoqué dans la partie perspective ces projets pourraient s'articuler autour des deux axes suivants :*

- *Atténuer les émissions des opérations et la consommation d'énergie ;*
- *Déployer des solutions technologiques bas-carbone (captage et stockage du CO2, production de carburants Liquides Bas-Carbone, utilisation d'hydrogène bas-carbone) ;*

Au 30 juin 2024, la revue des principales hypothèses à partir des données réelles constatées au cours du premier semestre 2024 n'a pas conduit à l'identification d'un indice de perte de valeur nécessitant la constatation d'une dépréciation complémentaire ni d'éléments justifiant une reprise de dépréciation.

En effet les données du premier semestre 2024 (notamment le cours du pétrole brut, la parité euro/dollar et les marges de raffinage) ne remettent pas en cause les prévisions long terme retenues dans les projections de flux de trésoreries futurs tels qu'estimés dans le cadre du test effectué au 31 décembre 2023.

## Note 4.2. Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles

La situation au 30 juin 2024 est la suivante :

(millions d'euros)	Valeur en début de période	Acquisitions/ Dotations de la période	Cessions Mises hors service	Transferts	Valeur en fin de période
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Valeur brute (1)	164,5	—	(0,1)	—	164,4
Amortissements (1)	(115,0)	(4,8)	0,1	—	(119,7)
Dépréciation	(17,9)				(17,9)
<b>Valeur nette</b>	<b>31,6</b>	<b>(4,8)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>26,8</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
<b>Valeur brute</b>	<b>2 545,5</b>	<b>70,5</b>	<b>(58,8)</b>	<b>—</b>	<b>2 557,2</b>
Raffinage	2 413,5	69,4	(57,1)	—	2 425,8
Distribution	116,3	1,1	(1,7)	—	115,7
Droits d'utilisation des contrats de location	15,7	—	—	—	15,7
<b>Amortissements</b>	<b>(2 058,1)</b>	<b>(34,6)</b>	<b>58,7</b>	<b>—</b>	<b>(2 034,0)</b>
Raffinage	(1 980,6)	(32,1)	57,1	—	(1 955,6)
Distribution	(72,2)	(1,6)	1,6	—	(72,2)
Droits d'utilisation des contrats de location	(5,3)	(0,9)	—	—	(6,2)
<b>Dépréciation</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>487,4</b>	<b>35,9</b>	<b>(0,1)</b>	<b>—</b>	<b>523,2</b>

(1) dont valeur de l'actif incorporel correspondant au contrat d'approvisionnement exclusif en carburants pour une valeur nette en fin de période de 11,8 M€

### dont valeur des actifs classés comme détenus à la vente

(millions d'euros)	Valeur au 30 juin 2024
Immobilisations incorporelles	1,1
Immobilisations corporelles	61,3
<b>Valeur nette</b>	<b>62,4</b>

La situation au 31 décembre 2023 était la suivante :

### Immobilisations incorporelles et corporelles

(millions d'euros)	Valeur en début de période	Acquisitions/ Dotations de la période	Cessions Mises hors service	Transferts	Valeur en fin de période
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Valeur brute (1)	167,2	0,1	(2,8)	—	164,5
Amortissements (1)	(109,0)	(8,8)	2,8	—	(115,0)
Dépréciation	(17,9)				(17,9)
<b>Valeur nette</b>	<b>40,3</b>	<b>(8,7)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>31,6</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
<b>Valeur brute</b>	<b>2 547,6</b>	<b>59,9</b>	<b>(62,0)</b>	<b>—</b>	<b>2 545,5</b>
Raffinage	2 405,3	54,2	(46,0)	—	2 413,5
Distribution	116,1	5,1	(4,9)	—	116,3
Droits d'utilisation des contrats de location	26,2	0,6	(11,1)	—	15,7
<b>Amortissements</b>	<b>(2 004,7)</b>	<b>(98,8)</b>	<b>45,4</b>	<b>—</b>	<b>(2 058,1)</b>
Raffinage	(1 924,1)	(91,0)	34,5	—	(1 980,6)
Distribution	(71,8)	(4,1)	3,7	—	(72,2)
Droits d'utilisation des contrats de location	(8,8)	(3,7)	7,2	—	(5,3)
<b>Dépréciation</b>					
<b>Valeur nette</b>	<b>542,9</b>	<b>(38,9)</b>	<b>(16,6)</b>	<b>—</b>	<b>487,4</b>

(1) dont valeur de l'actif incorporel correspondant au contrat d'approvisionnement exclusif en carburants pour une valeur nette en fin de période de 15,7 M€

## NOTE 5. IMPÔTS

### Note 5.1. Impôts sur le résultat

Le montant de l'impôt constaté au 30 juin 2024 est une charge d'impôt pour un montant de 35,3 millions d'euros contre un produit d'impôt de 109,5 millions d'euros au 30 juin 2023. Le résultat avant impôt des activités poursuivies est un profit de 151,2 millions d'euros contre un profit de 156,2 millions d'euros au 30 juin 2023.

Le produit d'impôt constaté dans le résultat au 30 juin 2023 comprenait une reprise de provision de la contribution exceptionnelle de solidarité pour un montant de 111 millions d'euros.

Le montant de l'impôt constaté dans le résultat au 30 juin 2024 s'analyse comme suit :

## Impôts courants et différés

(millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2024	Semestre clos le 30 juin 2023	Exercice 2023
<b>Bénéfice net ou Perte nette avant impôt</b>	<b>151,2</b>	<b>156,2</b>	<b>704,0</b>
Taux d'imposition	25,83 %	25,83 %	25,83 %
<b>Impôt théorique</b>	<b>(39,1)</b>	<b>(40,3)</b>	<b>(181,8)</b>
<b>Incidence</b>			
- des charges et produits non taxables	4,1	3,6	5,4
- du delta de taux sur Impôts différés calculés à 25,83%			—
- déficit fiscal activé		35,4	38,6
- contribution temporaire de solidarité		111,1	111,1
- divers	(0,3)	(0,3)	(0,8)
<b>Impôt réel des activités poursuivies</b>	<b>(35,3)</b>	<b>109,5</b>	<b>(27,5)</b>
Dont :			
Impôt courant	(16,9)	96,8	53,0
Impôt différé	(18,4)	12,7	(80,5)

### Note 5.2. Impôts différés

Le montant des impôts différés inscrits au bilan consolidé semestriel s'analyse comme suit :

(millions d'euros)	au 30 juin 2024		au 31 décembre 2023	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Impôts différés sur les provisions réglementées		(126,8)		(124,6)
Impôts différés sur les différences temporelles	11,0		3,2	
Impôts différés sur les immobilisations corporelles et incorporelles	46,8		47,4	
Impôts différés sur les participations		(4,9)		(4,8)
Impôts différés sur les provisions pour retraite	113,4		116,3	
Impôts différés sur les provisions pour inspections metal (annulation)		(59,5)		(54,4)
Impôts différés sur déficits reportables	27,9		45,2	
<b>Total</b>	<b>199,1</b>	<b>(191,2)</b>	<b>212,1</b>	<b>(183,8)</b>
<b>Compensation des impôts différés actifs/passifs</b>	<b>7,9</b>		<b>28,3</b>	

Au 30 juin 2024, la perte fiscale reportable du groupe Esso S.A.F. s'établit à 108 millions d'euros en baisse de 67 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023. Le montant du déficit fiscal intégralement activé donne lieu à la reconnaissance d'actifs d'impôts différés qui s'élèvent à 27,9 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 45,2 millions d'euros au 31 décembre 2023 valorisés au taux de 25,83 %.

Le groupe considère que la période probable de consommation des pertes fiscales reportables donnant lieu à la reconnaissance d'actifs d'impôts différés, alignée sur celle du test de dépréciation IAS 36, ne peut excéder 7 ans compte tenu de la nature de son activité industrielle et de la durée des cycles des marchés sur lesquels il opère. Les déficits non consommés au-delà de 7 ans ne donnent donc pas lieu à reconnaissance d'un actif d'impôts différés en raison de l'incertitude pesant sur leur utilisation.

Cette probabilité tient compte de perspectives de résultat opérationnel établies à partir de prévisions de marges de raffinage qui reflètent un environnement du raffinage affecté par la baisse structurelle de la demande associée à la transition énergétique d'une part, et par une offre concurrentielle accrue en provenance de nouvelles capacités de production hors d'Europe d'autre part. Ces prévisions intègrent également un prix du pétrole brut à 65 \$/ baril (niveau moyen projeté à horizon 2030+), d'une parité euro/dollar à 1,10 et tiennent compte du plafonnement de l'utilisation de nouvelles pertes fiscales potentielles pouvant en résulter.

Les prévisions de résultats taxables estimés par le groupe s'appuient sur celles utilisées pour la réalisation du test de dépréciation des actifs corporels.

## **NOTE 6. PASSIFS FINANCIERS, FINANCEMENT ET ENDETTEMENT NET**

### **Note 6.1. Passifs financiers**

#### **6.1.1. Endettement long terme**

##### **Endettement long terme**

(millions d'euros)	au 30 juin 2024	au 31 décembre 2023
Contrats de location (1)	7,5	7,8
<b>Total</b>	<b>7,5</b>	<b>7,8</b>

1) Contrats de location-simple constitués principalement de baux commerciaux.

La société n'a pas recours à des emprunts obligataires.

#### **6.1.2. Endettement court terme**

##### **Endettement court terme**

(millions d'euros)	au 30 juin 2024	au 31 décembre 2023
Compte groupe passif financier (1)	9,6	7,5
Avance financière reçue	11,0	12,9
Contrats de location	1,8	2,4
Banque créditrice	6,5	9,7
<b>Total</b>	<b>28,9</b>	<b>32,5</b>

(1) Ces dettes résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou d'emprunt avec les sociétés affiliées au groupe ExxonMobil. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux de marché sur une référence €STER

## Note 6.2. Variation de l'endettement financier net du groupe

### Calcul de l'endettement net du groupe

(millions d'euros)	au 30 juin 2024	au 31 décembre 2023
Endettement long terme	(7,5)	(7,8)
Endettement court terme	(28,9)	(32,5)
Créances financières court terme	7,6	8,8
Equivalents de trésorerie (1)	500,0	—
Disponibilités	635,6	1 046,9
<b>Montant de l'endettement net</b>	<b>1 106,8</b>	<b>1 015,4</b>

(1) Les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts à terme auprès d'EMCH (ExxonMobil Capital Hungary KFT.). Les sommes placées sont rémunérées sur la base de taux de marché sur une référence Euribor et le risque de taux n'est pas couvert par des instruments dérivés.

### Variation de l'endettement financier net

(millions d'euros)	au 30 juin 2024	au 31 décembre 2023	Variation
Endettement long terme	(7,5)	(7,8)	0,3
Endettement court terme hors banque créditrice	(22,4)	(22,8)	0,4
Créances financières court terme	7,6	8,8	(1,2)
<b>Total endettement financier</b>	<b>(22,3)</b>	<b>(21,8)</b>	<b>(0,5)</b>
Banque créditrice	(6,5)	(9,7)	3,2
Equivalents de trésorerie	500,0	—	500,0
Disponibilités	635,6	1 046,9	(411,3)
<b>Total trésorerie nette</b>	<b>1 129,1</b>	<b>1 037,2</b>	<b>91,9</b>
<b>Total endettement net</b>	<b>1 106,8</b>	<b>1 015,4</b>	<b>91,4</b>

### Analyse de la variation de l'endettement financier net

(millions d'euros)	au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024	au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023	Variation
<b>Endettement financier net au début de la période</b>	<b>1 015,4</b>	<b>(751,2)</b>	<b>1 766,6</b>
Flux net de trésorerie généré par l'exploitation	353,8	1 846,0	(1 492,2)
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement	(69,6)	(53,1)	(16,5)
Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement avant variation de l'endettement (dividendes mis en paiement)	(192,8)	(25,7)	(167,1)
Hausse de l'endettement liée aux nouvelles conditions contractuelles du contrat de location-simple		(0,6)	0,6
<b>Endettement financier net à la fin de la période</b>	<b>1 106,8</b>	<b>1 015,4</b>	<b>91,4</b>

Note:

- le détail de chacun des flux mentionnés figure dans le tableau des flux de trésorerie
- un montant positif reflète une position financière nette excédentaire
- un montant négatif reflète une position financière nette négative

**Note 6.3. Financement du groupe Esso S.A.F.**

Au 30 juin 2024 le Groupe dispose de lignes de financement comme détaillé ci-dessous :

Principales lignes de financement disponibles.						
Millions d'euros (montants excédentaires entre parenthèses)	Contrepartie	Limites de crédit	Montant d'utilisation de crédit au 30-06-2024	Echéance	Existence ou non de couvertures / taux fixe ou variable	
Court terme	EMCH (*)	1100	(1135)	indéterminée	Non / taux variable	

(\*) EMCH (ExxonMobil Capital Hungary KFT) est une société de financement du groupe ExxonMobil

**NOTE 7. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLOTURE**

**Projet de cession de la raffinerie de Fos-sur-Mer**

Esso S.A.F. a signé en date du 31 juillet avec la société Rhône Énergies l'accord de vente de ses activités raffinage et logistique du sud de la France. Cette signature fait suite à la finalisation du processus d'information et de consultation avec les instances représentatives du personnel.

Soumis aux formalités et autorisations d'usage pour ce type de transaction, cet accord de vente marque une étape importante dans le processus de cession de la raffinerie Esso de Fos-sur-Mer, des dépôts de Toulouse (Fondevre) et de Villette de Vienne qui devrait être finalisé avant la fin de l'année 2024.

**NOTE 8. GESTION DU CAPITAL ET VERSEMENT DE DIVIDENDES**

Au 30 juin 2024, le capital social d'Esso S.A.F. est composé de 12 854 578 actions émises et libérées, de nominal 7,65 euros. Ces actions ne font l'objet d'aucun droit, privilège ou restriction particulière et sont détenues par le groupe ExxonMobil à hauteur de 82,89 %.

Le bénéfice réalisé en 2023 a donné lieu au versement d'un dividende au titre de cet exercice. Ce dividende se compose d'un dividende ordinaire de 3 euros par action et d'un dividende extraordinaire de 12 euros par action, portant ainsi le dividende total à 15 euros par action. Il a été versé le 10 juillet 2024.

## **D** **DÉCLARATION DES DIRIGEANTS**

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes et les états financiers consolidés condensés du groupe Esso S.A.F. pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe consolidé au 30 juin 2024, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Nanterre, le 2 août 2024

**Jean Claude Marcelin**

**Charles Amyot**

**Directeur Administratif et Financier**

**Président-Directeur Général**

## **E RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ESSO S.A.F. relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## **II - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 2 août 2024

Les Commissaires aux Comptes

**GRANT THORNTON**

**Lionel Cudey**

**MAZARS**

**Daniel Escudeiro**



Retrouvez toute notre actualité

sur **corporate.esso.fr**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



ExxonMobil-FRA



ExxonMobil en France

**Esso Société Anonyme Française**

au capital de 98 337 521,70 euros  
20, rue Paul-Héroult - 92000 Nanterre  
Code APE 4730Z  
R.C.S. Nanterre 542 010 053

Adresse postale :  
Immeuble Spring  
20, rue Paul-Héroult CS 90236  
92023 Nanterre Cedex  
Téléphone : 01 49 67 90 00